

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Le Président du Grand Conseil rend hommage à Mme Nicole Matthey, rédactrice du Bulletin du Grand Conseil pour son départ à la retraite. Il annonce également que le rapport annuel du Conseil d'Etat se trouve dans les casiers des députés.			
	2.	Dépôts interpellations : (15_INT_389) Claude-Alain Voiblet, (15_INT_390) Régis Courdesse, (15_INT_391) Jean-Michel Dolivo.			
RENV-COM	3.	(15_MOT_067) Motion Yves Ferrari et consorts - Glyphosate, le nom scientifique d'un pesticide cancérigène plus couramment appelé Roundup ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA	4.	(198) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Yves Ferrari et consorts - Une restauration à base de produits locaux et de saison... un tout premier pas alimentaire vers la société à 2'000 W Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à une large majorité.	DECS.	Sordet J.M.	
TRAITE	5.	(14_INT_310) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Cour européenne des droits de l'homme ou accords de Schengen-Dublin, il faut choisir !	DECS.		
TRAITE	6.	(14_INT_327) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Et si la compagnie Uber débarquait dans le canton ? Une détermination F. Brélaz à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation est retirée par son auteur.	DECS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	7.	(214) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Martial de Montmollin et consorts demandant si le télétravail dans l'économie privée est une piste pour nos infrastructures de transports Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées par 57 oui, 38 non et 20 abstentions.	DECS.	Butera S. (Majorité), De Montmollin M. (Minorité)	
OA	8.	(200) Exposé des motifs et projet de décret sur la contribution-socle des communes au budget annuel de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (2015-2019)(1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à une large majorité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 93 oui, 3 non et 4 abstentions. (2ème débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DIRH.	Attinger Doepper C.	
OA	9.	(210) Exposé des motifs et projet de loi modifiant l'article 35 al. 1 litt e) de la loi du 12 novembre 2001 sur le personnel de l'Etat de Vaud(1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée par 68 oui, 51 non et 6 abstentions. Art. 35 accepté par 66 oui, 47 non et 8 abstentions. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est refusée par 81 non, 35 oui et 8 abstentions.	DIRH.	Attinger Doepper C.	
REF	10.	(15_POS_105) Postulat François Payot et consorts - Pour une réalisation d'une aire de repos - restoroute sur l'A5 à Concise Les conclusions du rapport de la commission (classement du postulat) sont acceptées par 74 oui, 21 non, 11 abstentions.	DIRH	Gander H.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	11.	(14_POS_092) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Culture indigène du tabac - anticiper la mort programmée d'une activité économique sur le déclin et favoriser la reconversion des cultivateurs Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (classement du postulat) sont acceptées par 73 oui, 46 non et 5 abstentions.	DECS	Cornamusaz P. (Majorité), Martin J. (Minorité)	
TRAITE	12.	(14_INT_298) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jessica Jaccoud et consorts - La Poste Suisse continuera-t-elle de distribuer les courriers recommandés ?	DECS.		
OA+M	13.	(151) Exposé des motifs et projet de loi sur la profession d'avocat(2ème débat) (2ème débat) : art. 1 à 14 acceptés. Art. 15, al. 2 amdt Capt refusé par 54 non, 45 oui et 2 abstentions. Art. 15 accepté. Art. 16 à 21 acceptés. Art. 22 amdt Rochat Fernandes refusé par 50 non, 48 oui et 5 abstentions. A l'appel nominal le vote est infirmé par 53 oui, 52 non et 2 abstentions. Art. 22 amendé accepté. Art. 23 et 24 acceptés. Art. 25 al. 4, amdt G. Capt refusé par 72 non, 35 oui et 4 abstentions. Art. 25 accepté. Art. 26 à 36 acceptés. Art. 37 à 51 acceptés. Art. 52 à 64 accepté par. Art. 65 accepté. Art. 66 et 67 acceptés. Fin du 2ème débat. Une demande de 3ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est refusée par 76 non, 28 oui et 6 abstentions. Le 3ème débat interviendra donc ultérieurement.	DIS.	Mattenberger N.	
TRAITE	14.	(GC 149) Rapport annuel 2014 de Commission interparlementaire de contrôle de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (CIAS) Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport d'activité) sont acceptées.	GC	Chevalley C.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	15.	(185) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Olivier Gfeller et consorts demandant au Conseil d'Etat un rapport sur les monuments qui pourraient bénéficier d'un périmètre de protection Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à une large majorité.	DFIRE.	Capt G.	
REF	16.	(14_MOT_053) Motion Amélie Cherbuin et consorts - Pour que les buts de pure utilité publique d'une fondation exonérée d'impôt ne puissent être définis par des statuts discriminatoires Les conclusions du rapport de la commission (classement de la motion transformée en postulat) sont acceptées par 61 oui, , 33 non et 6 abstentions.	DFIRE, DIS	Berthoud A.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :